

Monsieur



J'ai appris par votre lettre du 2^e d'Octobre ce qu'il vous a plu faire en faveur de mon Neveu de Mandeville, et d'autant que peu de iours apres le depart de l'armee d'apres le Gdndp ie tombai malade à Drmenz, et de là étant retourné à Himeyrs ie fu saisi de nouvelle maladie, si bien qu'à peine ie suis revenu au iourd'hui en cette ville, c'est à mon regret que ie n'ai peu vous remercier de l'obligation, que ie vous en ai, et si vous prie que pour comble il vous plaist me departir vos bons avis, si sans offenser Son Alt^e ie pourrai renouveler les treshumble supplications pour mon dit Neveu, comme à cette fin ie desirerois m'acheminer à La Haye quand ie auois repris plus de force, esperant que selon la faveur que vous avez en tout temps deparcie à moi, et aux miens, vous daignerez à la premiere occasion faire envers Son Alt^e les offices que vous trouverez debuoir servir au rtablissement de mon dit Neveu, qui sans ce rtablissement, et avec la perte de ses plus proches parents, vieux serviteurs de l'Estat, demeurera accablé avec toute sa maison, et ce pendant n'a, ni ne peut avoir recours qu'à la bonté et clémence de Son Alt^e demandant en toute humilité & submission pardon de l'offense, et disgracie, que par son inconsideration lui mesme s'est procurée, et sur ce me dirai pour fin de la presente, comme ie suis, et avec vos fr^e consentement ma signerai
Monsieur

Hug. 37.

de Bormel le 17 d'Octobre
1671

Votre tres humble & tresobeissant
serviteur
Barthe de Bent

Den myn heer
myn heer van Zuylighen.
op het hof in den Hague

